

Humeurs de rentrée

Une rentrée sous l'ère du changement...

Comme chaque année depuis que la saignée a commencé dans l'éducation nationale, nous comptons le nombre de profs manquant dans chaque discipline, le nombre d'assistants d'éducation et de personnels administratifs !!

Il en manque beaucoup mais tout va bien : même pas une petite grève de rentrée, histoire de retrouver les ami-e-s et de se compter pour savoir si nous sommes toujours aussi nombreux....

Camarades, une nouvelle année scolaire commence et nous aurons l'occasion de manifester notre mécontentement dès le 09/10 avec les salarié-e-s du privé car à la CGT EDUC'ACTION on aime être nombreux et avec les autres !

Laure, documentaliste en lycée professionnel

La rentrée sociale sera aussi européenne : non au traité TSCG!

Le 1er janvier 2013, un nouveau traité, signé le 2 mars 2012 par 25 chefs d'état et de gouvernement européens, doit entrer en vigueur.

Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), nous sommes opposés à ce traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) au sein de l'Union européenne.

En effet, ce traité contraint les états à appliquer des politiques budgétaires ultra strictes alors que des politiques économiques coordonnées sont nécessaires permettant la relance économique et favorisant l'emploi et le développement des services publics.

Par ailleurs, ce traité préconise des mesures ayant un impact sur la fixation et l'indexation des salaires, les processus de négociation collective, les régimes de retraites, les services de santé et les prestations sociales que nous contestons car elles menacent les droits sociaux existant et entraveraient des perspectives de nouvelles conquêtes sociales.

C'est pourquoi nous nous adressons aux parlementaires français pour ne pas ratifier ce Traité et pour mettre en œuvre le contrat social proposé par l'ensemble des confédérations européennes réunies au sein de la CES.

Pétition en ligne sur le site de la Confédération :
<http://www.cgt.fr/article39575.html>

Le pouvoir d'achat, lui, n'est pas rentré : jugez plutôt!

Depuis le 1/1/2000, les prix ont augmenté de 22,75% tandis que le point d'indice, qui sert à calculer les salaires de la Fonction Publique, n'a augmenté que de 9,05%.

Pour des agents en fin de carrière, ceci se traduit très concrètement par une perte *mensuelle* de pouvoir d'achat de l'ordre de 220 € en catégorie C; 300 € en catégorie B; 420 € en catégorie A.

Le gouvernement précédent arguait que c'était compensé par le GVT (glissement vieillesse technicité) : autrement dit, par les passages d'échelon.

Mme Lebranchu aura-t-elle l'audace de reprendre cet amalgame à son compte?

I En attendant, difficile pour un-e jeune prof de se loger!

Titularisation des précaires :

→ **l'urgence de la rentrée!**

La CGT Educ'Action considère que la loi du 12 mars 2012 est loin d'être suffisante, puisque la grande majorité des non-titulaires en est exclue.

Le ministère essaie de limiter au maximum le nombre de titularisations, en privilégiant les CDI. La CGT Educ'Action demande l'ouverture de négociations pour un réel plan de titularisation.

Le 19 juillet 2012, le Comité Technique Ministériel a discuté des projets de décrets pour la mise en place du dispositif de titularisation.

Le gouvernement a présenté le dispositif suivant :

| | |
|--|--|
| PE et PLP | examens professionnalisés réservés |
| CPE, CO-PSY, certifié-e-s et profs d'EPS | concours réservés |
| IATSS A+ | pas de recrutement |
| AAENES, Infirmier-e-s, Médecins | concours réservés |
| SAENES CN, A.S.I | examens professionnels réservés |
| ADJAENES 1ère classe | examens professionnalisés réservés |
| ADJAENES 2ème classe | recrutement réservé sans concours ni examen professionnel |
| | Les épreuves du dispositif vont s'appuyer sur l'expérience des agents. |

La CGT Educ'Action a déposé un amendement pour que tous les personnels, CPE et IATSS (sauf catégorie C qui sont dans une situation particulière), soient traités de la même façon et puissent bénéficier du régime le plus favorable : nous avons donc demandé un examen professionnel pour tous. Malheureusement, seuls FO et la CFDT ont soutenu notre amendement, la FSU a voté contre, l'UNSA s'est abstenue comme SUD-Éducation.

Le projet gouvernemental devrait donc devenir un décret, l'inscription au dispositif est prévue au mois de janvier 2013

La CGT Educ'Action revendique :

- Une loi de titularisation, élargie à l'ensemble des personnels précaires, seule à même d'apporter des réponses statutaires et collectives. La CGT Educ'Action revendique une titularisation sans condition de concours ni de nationalité, avec, le cas échéant, la création de nouveaux corps dans la Fonction publique ;
- L'arrêt du recrutement de non-titulaires et, dans l'immédiat, la garantie de leur réemploi ;
- L'amélioration des conditions de reclassement des non-titulaires au moment de leur titularisation ;
- Le renforcement dans l'immédiat des droits sociaux des non-titulaires, la reconnaissance de leurs qualifications ;
- La cohérence de gestion, une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite). Cela passe aussi par un élargissement et une harmonisation nationale des compétences des Commissions Consultatives.

En octobre, élections au Conseil d'administration, Votez - et faites voter - pour les listes de la CGT Educ'Action!

Certifié-e-s :

CE QU'ON PEUT RETENIR DES CAPA DE CET ETE

Les CAPA sur les mutations, les notations administratives, l'affectation des stagiaires et des TZR ont eu lieu entre le 05 juin et le 28 août avec une interruption, rassurez-vous, entre le 20 juillet et le 27 août !!!

Pour notre première fois, nous avons dû siéger sans décharge syndicale, contrairement aux autres commissaires paritaires, qui, pour certains, étaient dispensés de cours pendant toute la durée des CAPA...

Concernant les mutations, sur 1542 demandes seules 705 ont pu être satisfaites.

Les possibilités de mouvement sont réduites du fait des suppressions massives de postes et des heures supplémentaires nombreuses surtout en collège.

De plus, les postes des collègues des établissements classés « ECLAIR », ayant demandé leur mutation, n'ont pas été mis au mouvement car « non libérables » : en effet ces postes doivent être demandés et sont gérés par les chefs d'établissement sans aucun contrôle des commissaires paritaires ! Bien entendu la CGT EDUC'ACTION s'oppose formellement à ce dispositif créé par l'UMP et demande son abrogation !

Lors de la CAPA sur les notations administratives, nous avons pu constater que certains chefs d'établissements ne respectaient pas la circulaire et utilisaient cette notation comme un moyen de pression sur les collègues. Aussi, certaines notes ont pu être revues grâce à l'intervention des élu-e-s.

Le Groupe de travail sur l'affectation des stagiaires a eu lieu le 20 juillet et non fin août comme les années précédentes, ce qui a permis aux stagiaires d'avoir un mois pour s'organiser !

Les services ont pu, grâce à l'intervention des syndicats, être de 15h et non de 18h comme le voulait l'administration.

La gestion des TZR se fait en deux temps, certains ont la chance d'être affectés à l'année sur des BMP d'au moins 16h alors que les autres ont des remplacements de courtes durées.

Les autres BMP sont attribués aux contractuels.

Notre rôle de commissaire paritaire ne se limite pas aux capa et nous vous invitons à nous faire remonter tous les problèmes rencontrés lors de cette année, mais aussi les mobilisations que vous mettez en place !

**Laure Boushor, Gérard Rémond,
élu-e-s certifié-e-s**

Nationalement, le taux de réussite au bac pro 2012 est en forte baisse par rapport à 2011 : -5,6 %. Cette année marquait l'arrivée massive d'élèves passant leur bac

pro en 3 ans contre 4 ans auparavant. La baisse des résultats du baccalauréat professionnel

de 5,6 points prouve malheureusement que de trop nombreux élèves n'atteignent pas le niveau requis. Cela montre la nécessité d'adaptation des parcours vers le baccalauréat professionnel pour permettre la réussite du plus grand nombre. Comme nous l'avions malheureusement annoncé, la réforme du bac pro en 3 ans a gravement handicapé les élèves les plus en difficulté de la voie professionnelle. Elle n'a pas non plus permis de limiter le nombre de sorties sans diplôme du système scolaire...

Il ne suffit pas de réduire d'un an le cursus pour motiver les élèves à le finir et à le réussir. L'engagement de l'élève dans sa scolarité, élément décisif pour sa réussite, dépend de nombreux facteurs et l'orientation est un des paramètres les plus importants.

En supprimant les sections de BEP, le gouvernement précédent a principalement tenté de faire des économies et a présenté cela comme une volonté de mettre les trois voies du lycée à égale « dignité ».

Mais afficher un niveau théorique du baccalauréat est une chose, le rendre réellement crédible en est une autre. Avec une année de formation supprimée, et des conditions dégradées d'enseignement, comment faire pour amener nos élèves à un réel niveau IV, niveau pourtant indispensable pour espérer une poursuite d'études réussie en BTS ?

Localement, notre académie - pionnière dans la mise en place des bacs

✓ 2nd degré

pro 3 ans - les résultats 2012 sont eux aussi à la baisse ! ce qui fait une baisse de 3,3 % par rapport à l'année précédente !

Mais ce qui est plus inquiétant c'est la déperdition que l'on constate dans certaines sections. En effet, des sections initialement à 24 élèves se retrouvent en première ou terminale à effectif réduit, voire très réduit. Et de nombreux élèves, qui arrivent en Lycée Professionnel par défaut ou dans des sections qu'ils n'ont pas choisies, abandonnent en cours de scolarité.

Les moyens manquent, pour les aider avant leur orientation mais aussi lors de leur cursus en LP. Et ce n'est pas les quelques heures d'accompagnement personnalisé qui leur permettront de combler leurs difficultés. Nos élèves ont besoin de classes moins surchargées mais aussi des cours en classe dédoublée pour certaines matières (math, langues vivantes, etc.). De plus, la pression est forte pour que nos classes soient toutes à 30 élèves au lieu de 24 pour certains établissements.

Pour la CGT-Éduc'action, l'élévation du niveau de connaissance et de qualification est une exigence.

La réalité de la réforme du bac pro 3 ans s'est traduite, aujourd'hui, par une dégradation des diplômes de la voie professionnelle.

Il faut remettre à plat cette réforme pour permettre aux élèves, s'engageant dans un CAP, de continuer en bac pro et à ceux qui obtiennent un bac pro de réussir un BTS. Pour la CGT-Éduc'action, cette politique ambitieuse exige des moyens.

La réussite de tous les élèves ne doit pas être un simple slogan.

Joël Denneulin

BAC PRO 3 ANS : CHRONIQUE D'UN ÉCHEC ANNONCÉ

II



**Ils et elles
vous
représentent :**

PLP : CAPA de fin d'année, CAPA d'été, CAPA de rentrée...

La fin d'année scolaire se termine toujours par deux des CAPA les plus importantes : celle concernant la hors-classe (et dans le même temps les notations administratives) et la CAPA sur le Mouvement intra-académique. En juin donc, ce ne fut pas de tout repos.

Le cas Jacques Dolle

La CAPA Hors classe et notation a été dominée par « l'affaire » ou « les affaires Jacques Dolle » si je puis dire. En fait, d'emblée, les documents de préparation de la CAPA confirmaient ce que l'on entendait depuis quelques temps déjà au sujet du LP d'Antibes, à savoir que la vie n'était pas très douce... En tout, sur l'académie entière, 10 enseignant-e-s contestaient, car c'est notre droit, leur note administrative. 4 au LP Jacques Dolle. C'était signe d'un malaise. En fait, il était profond ce malaise, il s'était nourri de coups bas portés par le chef d'établissement à l'égard de certain-e-s enseignant-e-s, d'un autoritarisme forcené, d'une incommunicabilité totale au final. Alors, pendant la CAPA, il a fallu batailler un long moment face à l'administration, aux inspecteurs, et –comble- face au proviseur, qui lui même siégeait à la CAPA, pour obtenir gain de cause. Les notes ont été revues à la hausse, les appréciations retoquées. Ouf. Pour le reste des notes administratives, on a quand même noté de grands écarts de traitement suivant les bahuts. Ici, on note allégrement hors grille favorisant le "bond" d'échelon en échelon par le grand choix, ici on laisse stagner les notes.

Le barème de la Hors-Classe

Lors de cette même CAPA, l'autre point chaud fut le débat autour du barème de la Hors classe. Certes, il y a un gouffre entre la réalité et ce que revendique la CGT, c'est à dire l'intégration des échelons Hors classe au prolongement de la classe normale, afin que le plus grand nombre puisse partir à la retraite au dernier indice du corps. Il y a un

gouffre, mais la CGT fait des remarques et formule des propositions. Par exemple, sur la « valeur professionnelle », notion ô combien subjective (et redondante avec la notation globale), que nous voudrions voir supprimer. Ou encore le « bonus » des 10 points ajoutés au barème des chefs de travaux, qui est inéquitable et qu'il faut abandonner.

Le mouvement

La CAPA pour le mouvement intra-académique s'est tenue une petite semaine après, le 14 juin, sans toutefois aucun signal du rectorat pour décharger les élu-e-s. Il a fallu s'organiser : préparer les CAPA, continuer à faire cours, surveiller les examens, aller corriger (parfois à plus de deux heures de route de son domicile), aller visiter des élèves en stage et participer aux conseils de classe. Certes, du fait des suppressions massives, le mouvement était beaucoup moins ample que par le passé. Mais bien des aspects nécessitaient notre vigilance.

D'abord, l'opacité des postes vacants : pour ne prendre qu'un exemple, trois postes vacants en lettres histoire n'étaient pas inscrits au mouvement. Opacité aussi pour les postes de stagiaire : quels furent les postes bloqués pour les stagiaires ? Comment ont-ils été décidés ? Qui est au courant ? Pourquoi ne consulte-t-on pas les instances paritaires ? Nous avons posé ces questions sans obtenir de réponse vraiment satisfaisante. La valse des postes de stagiaire a continué, même après le mouvement. Opacité, ou plutôt obscurité des postes « Eclair », un dispositif clair pour personne. Visiblement même pas pour les chefs d'établissement. Il détourne les règles du mouvement et a entraîné des situations très difficiles. Pour exemple, un poste de BTSE à la Marquisane à Toulon inscrit dans SIAM lors de la saisie des vœux était en fait inopérant ! Le particularisme ECLAIR doit être stoppé. Il remet en cause l'équité dans le mouvement des personnels et favorise tou-

jours plus copinage, clientélisme et petites magouilles.

Le sort des TZR

Enfin, nous avons longuement déploré le sort des TZR. Nous, nous pensons qu'une vie de TZR doit être une étape ponctuelle dans la carrière d'un-e enseignant-e. Or, certains ont la juste impression qu'ils seront TZR à vie. D'ailleurs une écrasante majorité demandait un poste fixe, preuve s'il en est d'un certain mal être. A titre d'exemple, 8 demandes de poste fixe en lettres histoire, un seul l'obtient ; cinq demandes en hôtellerie, une obtention ; 6 demandes en économie gestion, zéro obtention... Pour les TZR, nous demandons une remise à plat de leur barème afin de leur permettre de rentrer plus rapidement sur des postes fixes. Il n'est pas tolérable que des collègues TZR depuis plusieurs années se voient allégrement doublés par des collègues bien plus jeunes et avec un barème inférieur.

Gare à la circulaire!

Ce dernier point d'ailleurs est important. Il faut que la circulaire (à laquelle sont censés se référer tous les collègues pour faire leurs vœux de mutation) lève l'équivoque : ce n'est pas simplement le barème qui départage les candidats. L'ordre des vœux compte aussi. Et quand la discipline est bloquée, comme en lettres histoire cette année où aucun poste n'apparaissait vacant, l'algorithme cherche à faire muter le plus grand nombre de personnes : techniquement, on parle alors de « la phase 3 » du mouvement. Un titulaire de poste fixe, si son poste est demandé, pourrait obtenir sa mutation, et ce malgré le barème. C'est la concordance des vœux des candidats qui permet la mutation.¹

La phase d'ajustement

Enfin, revenons aux TZR, puisqu'on est en septembre et que c'est à ce moment là, lors de la « phase d'ajustement », que ceux-ci trouvent leur affectation à l'année. Enfin, dans le meilleur des cas... Ce qu'on a pu déplorer pour le coup, c'est le nombre de disciplines où il y a des quantités de BMP qui restent vacants. Les disciplines mêmes dans les quelles en juin on trouvait un grand nombre de candidats (malheureux) à la mutation... Effet de la suppression de postes. L'Etat-employeur donne le mauvais exemple en profitant des travailleurs précaires que sont nos collègues contractuels.

Affaire(s) à suivre donc...

Pour ce qui est des instances paritaires, le prochain rendez-vous important c'est le Mouvement inter-académique, prenez contact avec nous !

| CAPD ou CAPA | TITULAIRES | SUPPLEANT-E-S |
|--------------|--|--|
| 1erDEGRE 06 | Leila SAIMI Vincent PINCHAUX | Florence CIARAVOLA Marc LEROY |
| CERTIFIE-E-S | Laure BOUSHOR | Gérard REMOND |
| PLP | Sylvie DI RIENZO Cédric GAROYAN Nadia LEZZOUM | Michel ECHAMPE Christophe BENETTI Philippe AUDOUARD |
| ATEE | Dominique DELOY Renée DALLONI Philippe BALAN Antonio LOPEZ Maria PIRES | Jean-Jacques GOMEZ Alain AUDOUARD Dominique MASSA Jean-Marie MOMPERT Nadège GASTALDO |
| CTA | Jean-Pierre QUARTIER | Elisabeth CARON |

**JE LUTTE
DES CLASSES**



¹ Sur ce point, on pourra se référer à un prochain article du Flash sur les explications techniques du Mouvement intra.

Sylvie Di Rienzo,
Elue CAPA, PLP.

Concertation sur la refondation de l'école

Le gouvernement a lancé cet été une concertation nationale devant proposer les grands choix éducatifs nécessaires à notre pays en vue d'élaborer la loi d'orientation et de programmation pour l'école.

Si le débat de fond sur la place et les missions du système éducatif au sein de la nation est nécessaire et peut permettre d'élaborer une cohérence à moyen terme, son organisation est ressentie par les personnels comme une fumisterie; et est source de déception et frustration.

En effet, cette concertation ne semble ouverte qu'aux « responsables » et aux « experts », tout étant discuté et décidé à Paris. Certes, des colloques, forum-débats ou autres sont organisés dans les académies. Ainsi dans l'Académie de Nice :

- Colloque « numérique à l'école » mercredi 12 après midi à Nice
- Forum-débat « Le décrochage scolaire » jeudi 13 fin d'après-midi aux Arcs
- Forum-débat « Liaison enseignement secondaire – enseignement supérieur » vendredi 14 fin d'après-midi à Sophia Antipolis
- Forum débat « L'éducation prioritaire » lundi 17 fin d'après-midi au Muy

« Manifestations » auxquelles s'ajoute un CAEN inter académique de la région PACA (Comité Académique de l'Education Nationale regroupant les représentants personnels de l'EN, ceux des collectivités territoriales, des parents d'élèves, des salarié-e-s du privé, ...) mardi 18 après-midi à Marseille pour permettre la « concertation entre collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de l'EN ».

Comme on le constate, ces réunions ne sont pas organisées pour permettre une participation massive des collègues, d'au-

tant moins que la diffusion des 4 réunions de l'académie est plutôt confidentielle. On n'en voit pas l'utilité si ce n'est de faire croire à une concertation ouverte.

Des journées banalisées qui nous auraient permis de débattre sur nos lieux de travail et pendant nos heures de travail nous ont été refusées (à noter que le SGEN CFTD a jugé cette demande inappropriée ...)

Dans le même temps, la frustration et la déception montent dans les salles de professeur-e-s. Nous attendions du nouveau gouvernement une réflexion, une vraie concertation de tous les personnels, si besoin des décisions suspensives sur les « réformes » imposées par ses prédécesseurs :

- Socle commun,
- Livret de compétence (même si on nous promet une version light pour cette année),
- Bac pro 3 ans
- Réforme du lycée (accompagnement personnalisés, autonomie des établissements,...)
- Réforme des séries STI, STL, STMG,...
- Collège unique

Nos collègues ont la triste impression que derrière le bel écran de la concertation pour la refondation de l'école notre nouveau gouvernement ne remet en cause aucune des principales mesures destinées à mouler le système éducatif dans le carcan libéral et managérial.

Le soulagement d'en avoir fini avec l'ère sarkozyste ne doit pas nous endormir. Nous devons rester vigilants et surtout revendicatifs si nous voulons une réelle transformation de l'Ecole.

Jean-Pierre Quartier



Une pensée pour Marcel

En cette nouvelle rentrée scolaire je voulais m'adresser à vous, afin de vous informer qu'un laborantin, un militant, un commissaire paritaire du Sgen-CGT, un ami nous a quitté cet été, il s'agit de Marcel. Seul le prénom doit suffire aux anciens pour savoir à qui je fais allusion, pour les plus jeunes je rajoute son nom de famille ; Hermelin, oui Monsieur Marcel Hermelin nous a quitté en plein mois de juillet. Certain l'on su, certains ont pu l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, moi par ces quelques lignes j'ai souhaité rendre un dernier hommage à un personnage qui a compté dans ma vie.

Il était à la retraite depuis longtemps, mais beaucoup de laborantins, surtout les quinquas et les quadras doivent se souvenir de Marcel. Il est à l'origine de plusieurs carrières et certain(e)s lui doivent beaucoup, moi le premier, il fut celui qui m'a formé, au rôle ingrat de commissaire paritaire. Il a été pendant plusieurs décennies commissaire paritaire académique et national. Je vous parle d'un temps relatif au siècle dernier. Je vous parle d'un temps où l'informatique ne régissait pas l'homme, d'un temps où nos carrières professionnelles pouvaient dépendre du suivi quasi permanent des élus en CAPA, Marcel connaissait parfaitement tous les labos de notre académie et d'ailleurs. Tiens, je me souviens que c'était aussi le temps où le concours des ATRFP autrement dit des aides Techniques était organisé nationalement, c'est-à-dire que les copains qui réussissaient ce concours étaient automatiquement affectés sur postes vacants sur tout l'hexagone. Je pourrais vous faire part de mille anecdotes le concernant, j'en ai une qui m'a été rapporté et que j'ai toujours gardé en mémoire, elle est à l'origine du grand représentant du personnel qu'il fut. Comme je vous le disais plus avant, Marcel était Commissaire Paritaire National, et à ce titre, il fut convoqué pour la 1ère fois au Ministère de l'Education Nationale pour défendre les intérêts des Personnels. A la sortie de la salle Marcel fondit en larmes, parce qu'à ses yeux, il n'avait pas été à la hauteur, parce qu'il ne connaissait pas, à fond les dossiers qu'il avait voulu défendre. Depuis ce jour mémorable, il s'est juré de connaître sur le bout des doigts tous les dossiers des collègues qu'il serait amené à défendre en étudiant avec minutie tous les documents fournis par l'administration. Croyez-moi pour l'avoir vécu de près et en direct, je peux vous dire que ce fut le cas. Il avait une connaissance parfaite du métier, une connaissance parfaite du terrain, il connaissait chaque proviseur, chaque intendant, chaque chef de labo, ainsi que « la vie intime » des laboratoires de notre académie. Il était d'une pugnacité particulièrement féroce quant il s'agissait de défendre les intérêts particuliers et généraux des personnels de laboratoire, que ce soit au Rectorat ou dans les salons feutrés du Ministère. Il avait gagné pour toujours le respect de tous, celui de ses camarades, des collègues, et aussi de toute l'administration qu'elle soit académique ou ministérielle. C'était Pagnol, il faisait parfois sourire, mais il ne faisait jamais rire. A chaque CAPA, quand je rentre dans la salle, j'ai une pensée pour Marcel et grâce à lui, à ce jour je n'ai jamais pleuré à l'issue d'une CAPA.

Quand j'y pense, c'est une coïncidence bizarre, Marcel est parti au même moment où nous changeons de statut, nous sommes dorénavant ATRF (Adjoint Technique de Recherche et de Formation) gérés par le Rectorat de Nice mais nous dépendons du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.... Vous m'en direz tant !!

Où cela va-t-il nous mener ??...pourquoi ?? Où est l'intérêt... ?? Bref ! Chacun aura sa réponse, mais pour l'instant personne ne sait vraiment le bateau laboratoire va s'échouer. Et moi, je ne sais pas si un jour, je ne vais pas pleurer en sortant d'une CAPA.

Bien à toi Marcel, bien à vous

Serge Cortopassi
Commissaire Paritaire CGT Educ'Action